



Lois sur l'orientation (scolaires)

Par **demarsillac_old**, le **15/06/2007** à **17:43**

Bonjour,

Mon fils est actuellement en classe de première.

Le Conseil de classe à demander le redoublement.

Informations complémentaires :

L'année dernière, lors de la réception du bulletin du 3ième Trimestre, l'établissement m'avait demandé de retourner un formulaire, sur lequel je devais signer pour m'engager, à ne pas discuter la décision du conseil de classe de Terminale. (Si je ne retournai pas le formulaire, dûment signé mon fils était dans l'obligation de redoubler)

Mon fils et moi même souhaitons nous opposer à la décision du conseil de classe que faire ?

Merci d'avance de votre aide.

Cordialement,

PS : Si possible faire me dire les réfs des textes officielles